

Syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest  
Audit de l'exercice comptable 2019  
Réalisé le 13 octobre 2020

Présents :

Denis Suire (Trésorier Adjoint)  
Jasna Hayes (Commission Finance)  
Olivier Thierry (Commission Finance)  
Paul Jeanne-Monery (Trésorier)  
Yannick Vite (Commission Finance)

Compte rendu

La commission finance, représentée par Jasna Hayes, Olivier Thierry et Yannick Vite, a procédé ce jour à l'examen des comptes 2019 du syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest.

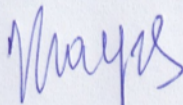
Depuis cette année l'activité des écritures comptables a été transférée au cabinet comptable APEX. Ce dernier a fourni un rapport en date du 3 septembre 2020 contenant le bilan, le compte de résultat et le grand livre de compte. En 2019, à l'occasion de l'AG de notre syndicat, un nouveau trésorier et trésorier adjoint ont été désignés. La transition a été facilitée par le fait que le trésorier adjoint est le précédent trésorier.

Il a été observé des écritures comptables annoté FNP (Facture Non Parvenue) correspondant à des dépenses à venir mais comptabilisé sur l'année audité. Ce changement de pratique comptable entrainera une différence dans la lecture des résultats entre les années 2018, 2019 et 2020.

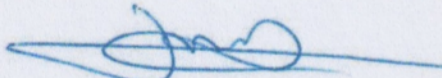
Le plan comptable a évolué à l'occasion du transfert au cabinet APEX. Les comptes annuels pour l'année 2019 sont établis et présentés conformément aux dispositifs des règlements de l'ANC appliqués aux associations et du CRC afférant aux règles comptables des organisations syndicales. La ventilation des écritures dans ce nouveau plan ne permet donc pas d'avoir une vue réelle des dépenses par thème, événement, ... .

Sur les bases des éléments présentés et examinés ce jour, ainsi que sur les contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés par le trésorier et son adjoint sont réguliers et sincères.

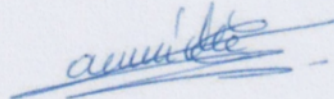
Jasna Hayes

  
11/03/2021

Olivier Thierry

  
11/03/2021

Yannick Vite

  
11/03/2021